

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 69 (2007)

Artikel: Un chef de guerre fidèle à la couronne de France
Autor: Michaud, Marius
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817757>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

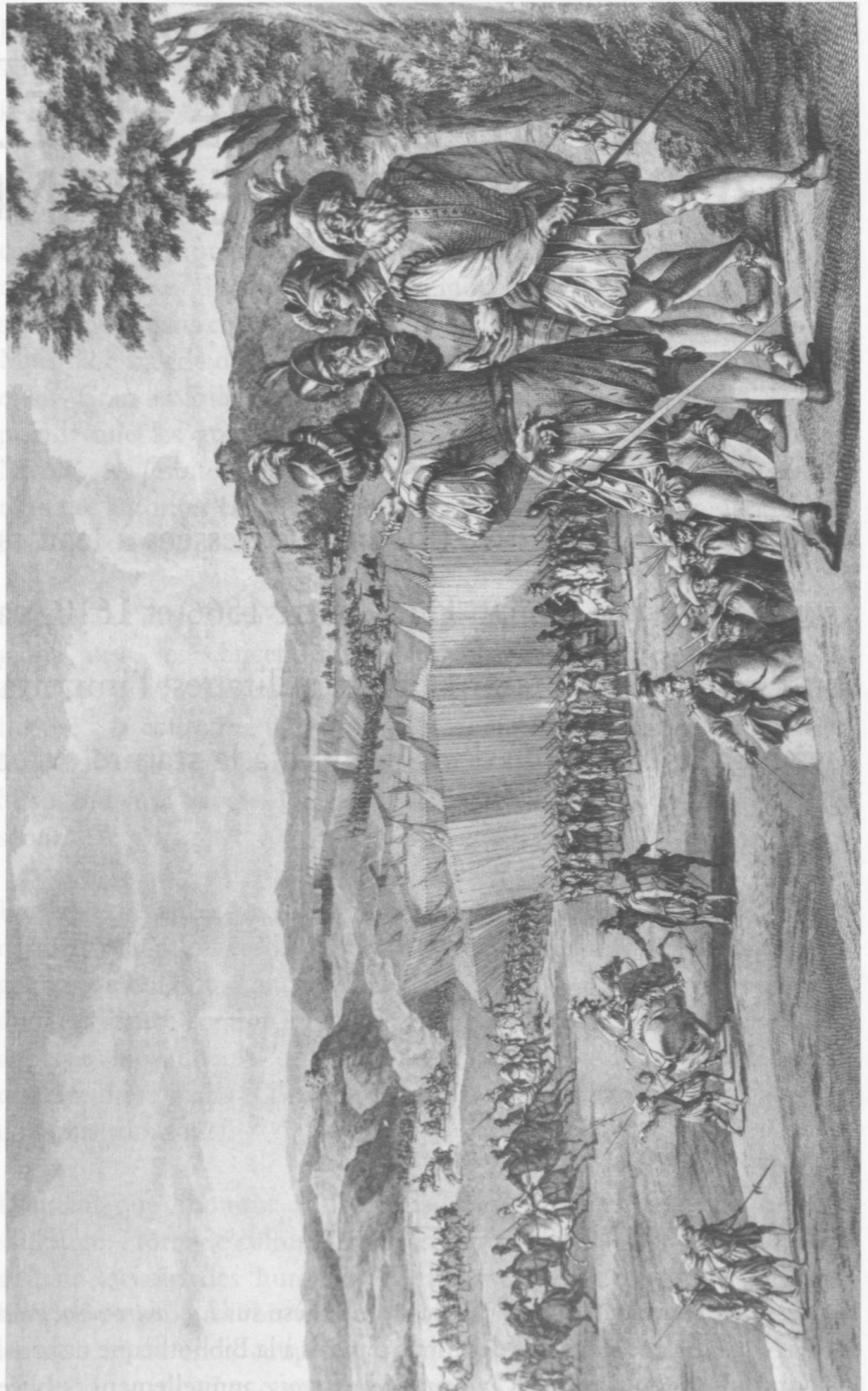
AVOYER ET COLONEL AU TEMPS DES GUERRES DE RELIGION

UN CHEF DE GUERRE FIDÈLE À LA COURONNE DE FRANCE

Ce qui ressort des lettres (inédites) adressées à Jean de Lanthen-Heid et à son second fils Ulman Heid, entre 1566 et 1610, par quatre successifs rois de France? Les compétences militaires, l'importance politique et la loyauté à la couronne d'un homme à la stature exceptionnelle.

PAR MARIUS MICHAUD

Marius Michaud, docteur en 1978 pour une thèse sur *La contre-révolution dans le canton de Fribourg (1789-1815)*, a été responsable des fonds français à la Bibliothèque nationale jusqu'en 2004. Il anime et coordonne depuis 1988 la *Chronique fribourgeoise* annuellement publiée par la Société d'histoire.



Protéger la couronne de Charles IX: la retraite de Meaux (29 septembre 1567) sous le commandement de Louis Pfyffer, qui s'écartera par la suite de l'orbite française, contrairement à Lanthen-Heid, alors sous ses ordres. Gravure de Masquelier, Musée des Suisses dans le monde, Penthes

A ce jour, l'avoyer-colonel Jean de Lanthen-Heid (vers 1530-1609) n'a pas encore fait l'objet d'une biographie digne de ce nom. Dans l'étude qu'il a consacrée à la garnison fribourgeoise du fort de Barraux, Yves du Parc s'en préoccupait déjà en 1940: «...face à ce brillant homme de guerre et cet habile administrateur, qu'il me soit simplement permis de souhaiter que l'un des membres de la Société d'histoire du canton de Fribourg entreprenne un jour, comme l'eût voulu feu M. l'abbé Gremaud, de faire revivre *Jean de Lanthen-Heid et son temps*.»¹ Pour des raisons liées à l'évolution de l'historiographie et à la désaffection des historiens pour l'histoire militaire, cet appel n'a guère été entendu.

La présente publication ne prétend pas combler cette lacune. Elle a d'abord pour objectif l'édition d'une série de lettres adressées par les rois de France Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII à Jean de Lanthen-Heid et à son second fils, Ulman Heid, de 1566 à 1610.

L' HOMME D'ETAT AU TEMPS DE LA RÉFORME CATHOLIQUE

Jean de Lanthen, dit Heid est issu d'une famille du patriciat fribourgeois anoblie au XVI^e et éteinte au XVIII^e siècle. Il est né «vers 1530» selon le DHS (les historiens divergent) et décédé à Fribourg en décembre 1609. Le père, Walther Heyd, né vers 1496, décédé en 1535 ou 1544, fut membre du Petit Conseil de 1531 à 1535 et capitaine au service du pape Léon X, puis au service de France; sa femme, Jeanne Pavillard, appartenait également à une famille bourgeoise de Fribourg, anoblie dans la seconde moitié du XV^e siècle. Jean de Lanthen-Heid se maria sept fois, ce qui n'était pas si rare à cette époque. Le 13 novembre 1609, il institua comme héritiers Elsbeth Heid, née d'un précédent mariage de sa quatrième épouse Barbe de Techtermann, ainsi que les enfants de son fils Josse Heid, né du premier mariage.² Josse suivra les traces de son père au service de France et sera destitué de son poste au Conseil des Soixante en 1591.³ Quant à son fils Ulman, légitimé en 1611, il servira également en France où il reprendra, au fort de Barraux, la compagnie commandée par son père.⁴

Aucun document ne nous est parvenu sur la formation de l'avoyer et colonel Jean de Lanthen-Heid. Peut-être a-t-il suivi l'école allemande à Fribourg? Plus vraisemblablement, il aura acquis à l'étranger l'essentiel de ses connaissances, notamment militaires et linguistiques, à l'instar de

1 DU PARC 1940, p. 101.

2 AEF, Registre des notaires n° 222 f. 78v-81r.

3 AEF, Rr 1, 29 septembre 1591.

4 La plupart des indications généalogiques concernant la famille Lanthen-Heid proviennent du Site généalogique et héraldique du Canton de Fribourg, page de Lanthen, von Lanthen, Vonlanthen (www.diesbach.com/sghcf/1/lanthen.html).

la majorité des officiers issus des classes dirigeantes. Comme membre du gouvernement, il s'exprimait dans les deux langues du lieu. C'est en allemand que sont rédigés ses rapports de France à Fribourg, mais il écrit en français quand il s'adresse à l'ambassadeur Jean de Bellièvre, au duc de Nevers et d'une manière générale dans ses relations avec la cour de France.

La carrière de Jean de Lanthen-Heid est tout à fait semblable à celle des patriciens de son temps. Reçu bourgeois de Fribourg en 1547, il entra au Deux-Cents en 1553. Il fut bailli d'Orbe-Echallens de 1555 à 1560, puis entra au Petit Conseil en 1560. De 1562 à 1591, il occupa, avec Nicolas de Praroman (†1570) et Louis d'Affry (†1608), alternativement deux ans sur quatre, mais sans interruption, la fonction d'avoyer en charge de Fribourg, soit huit périodes de deux ans, représentant près de trente ans de pouvoir, un vrai record pour l'Ancien Régime!⁵ Durant ces mêmes années, «Hans von Lanthen, genannt Heid» comme le désignent les *Recès de la Diète*, représenta plus d'une soixantaine de fois le canton de Fribourg à la Diète ordinaire de l'ancienne Confédération des XIII Cantons ou à d'autres conférences, ce qui révèle bien son importance au niveau du canton et de la Suisse. Parallèlement à cette haute charge, Jean de Lanthen-Heid, comme Louis d'Affry et Nicolas de Praroman, fit une brillante carrière en France. Les trois avoyers sont des représentants typiques de cette classe d'officiers fribourgeois issus de la petite noblesse et engagés au service de France, qui – entre deux campagnes militaires, voire durant ces mêmes campagnes – exerçaient le pouvoir dans leur ville et république natale. Les pensions et la solde du service étranger constituaient une part non négligeable de leurs revenus. André Maillard évalue à 10 000 francs-or la pension française de Heid⁶, à laquelle il convient d'ajouter celle que lui versait le duc de Savoie. Ces revenus lui ont permis de mener un train de vie et de tenir un rang dont Verena Villiger analyse quelques aspects dans ce dossier.

Les avoyers exerçaient une influence considérable sur la vie politique et, comme le montrent les travaux d'André Maillard et d'André-Jean Marquis⁷, Jean de Lanthen-Heid joua un rôle important dans la Réforme catholique à Fribourg aussi bien que dans les relations du canton avec ses voisins. Son rôle personnel n'est toutefois pas aisé à déterminer.

⁵ Jean de Lanthen-Heid a été avoyer de Fribourg durant les années suivantes: 1562-1564, 1566-1568, 1570-1572, 1574-1576, 1578-1580, 1582-1584, 1586-1588, 1590-1591 (DHBS, t. 1, p. 233).

⁶ MAILLARD 1954, p. 162, note 2.

⁷ MAILLARD 1954, MARQUIS 1969.

Selon Joseph Vaucher⁸, l'avoyer Heid était l'ami de Pierre Schneuwly qui joua un rôle décisif dans la rénovation de la vie religieuse à Fribourg de 1565 à sa mort, en 1597. En fait, les deux hommes n'avaient pas la même conception de l'Etat, comme le révèle le conflit qui éclata entre le Conseil et le prévôt de Saint-Nicolas à propos de l'application des décrets du Concile de Trente touchant à la discipline, à la collation des bénéfices, ainsi qu'à la juridiction en matière de causes matrimoniales. Une première crise éclata en 1582 lorsque le prévôt Schneuwly réclama de l'Etat une renonciation formelle à son droit de connaître des causes matrimoniales, ce que le Conseil et l'avoyer Jean de Lanthen-Heid rejetèrent clairement en invitant le supérieur de Saint-Nicolas à ne pas empiéter sur le domaine de l'Etat. Une nouvelle confrontation éclata en 1587 en relation avec le mémoire de Pierre Schneuwly sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat.⁹ Le prévôt fondait la souveraineté ecclésiastique et son pouvoir juridictionnel sur le droit naturel et le droit divin, ainsi que sur les conciles et le droit canon. Le Conseil ne l'entendait pas tout à fait de cette oreille. Il était prêt à coopérer avec le pouvoir religieux pour rétablir la discipline et appliquer les décrets du Concile de Trente, mais il n'en défendait pas moins jalousement les prérogatives du pouvoir civil en matière ecclésiastique.

Si le poids de l'avoyer Heid se fait clairement sentir dans ce conflit, son influence apparaît tout aussi déterminante dans la réalisation du collège Saint-Michel à laquelle sa mémoire est restée attachée, comme l'atteste dans le corridor du rez-de-chaussée de cette vénérable institution la peinture qui le représente avec ses armoiries, et voisine avec les portraits des principaux artisans de la fondation du collège. André-Jean Marquis souligne le rôle essentiel des avoyers dans cette entreprise, tout en y apportant des nuances et des précisions. Dès la première visite du nonce Bonomio à Fribourg, en octobre 1579, Lanthen-Heid fit partie de la commission désignée par le Conseil pour traiter toutes les questions abordées par le nonce et notamment celle de la fondation d'un collège de Jésuites. Par la suite, il participa à toutes les négociations qui aboutirent à la fondation de Saint-Michel.¹⁰

Les deux avoyers désignés – Jean de Lanthen-Heid et Louis d'Affry – ne furent pas de trop pour vaincre, au sein du Conseil, les oppositions et les difficultés qui surgirent en 1580 et 1581, notamment au sujet de l'em-

⁸ VAUCHER 1961.

⁹ VAUCHER 1961, p. 53-54; RÜCK 1965, pp. 295-300.

¹⁰ MARQUIS 1969, pp. 43-47.

* **Beat-Ludwig von Mülinen** (1521-1597), du Grand Conseil 1542, avoyer de Berthoud 1543-50, du Petit Conseil 1552, bailli de Gex 1552-60, envoyé en 1562 à Lyon pour rappeler les troupes levées par Niklaus von Diesbach pour le prince de Condé; avoyer de Berne 1568-97. Il représenta souvent Berne auprès de la Diète, en France et en Savoie. Il signa en 1579 le traité entre la France, Berne et Soleure pour la protection de Genève, et en 1589, la renonciation de Berne sur le Pays de Gex et le Chablais au profit de la Savoie. Il démissionna de sa charge d'avoyer en 1597. DHBS, t. 5, p. 33, n° 19; *Schweizer Geschlechterbuch* 5, 1933, p. 454

placement de la nouvelle institution. Un pas important fut franchi en juin 1581 lorsque Heid déclara qu'il mettait à disposition des Jésuites la maison forte et le jardin attenants qu'il possédait sur la colline du Bisex, ce que le Conseil sanctionna le 11 juillet. L'acte de vente proprement dit eut lieu le 26 juillet, pour la somme de 2 100 florins équivalant à 525 écus.¹¹ Les ennemis du collège des Jésuites ne désarmèrent pas pour autant et les luttes reprirent de plus belle. En fin de compte, le Conseil trancha dans le vif et décida, le 30 avril 1584, que l'Etat le construirait à ses frais sur la colline du Bisex. Parmi ceux qui jouèrent en l'occurrence un rôle déterminant, l'*Historia Collegii* et le Jésuite Ignace Agricola mentionnent Louis d'Affry, mais pas Heid qui était pourtant l'avoyer en charge.¹²

En fait, le crédit de ce dernier ne cessait de s'amenuiser. Les «gens de bien», comme les appelle l'*Historia Collegii*, soutenaient les Jésuites, accusés par leurs adversaires de favoriser la signature d'un traité d'alliance avec le roi d'Espagne Philippe II au détriment de l'alliance française. Ainsi les intérêts religieux qui inclinaient Fribourg vers l'Espagne et la Savoie interféraient avec les raisons politiques qui attachaient Fribourg à la France. Farouchement attaché à l'alliée traditionnelle de la cité des Zaehringen, Heid fera les frais de ces luttes intestines qui aboutiront à sa destitution en 1591.¹³

PARTI FRANÇAIS, PARTI ESPAGNOL: LUTTES DE POUVOIR

André Maillard prête à l'avoyer Heid un rôle personnel de modérateur¹⁴ dans les relations très conflictuelles de Fribourg avec Berne durant cette période. L'avoyer fribourgeois était d'autant plus porté à concilier les intérêts des deux villes-sœurs qu'il pouvait compter à Berne sur plusieurs amis, entre autres Beat-Ludwig von Mülinen* et Niklaus von Diesbach.** Des liens commençaient à se tisser entre certaines familles patriciennes fribourgeoises – les Lanthen-Heid, les Praroman, les d'Affry – et quelques familles bernoises comme les Diesbach, les Mülinen ou les Haller. Ajoutons que l'attitude temporisatrice de l'avoyer fribourgeois découlait aussi du rôle d'arbitre que Fribourg, selon Gaston Castella, tenait à jouer sur la scène fédérale.¹⁵ Enfin, on peut se demander si le spectacle désolant des guerres de religion en France ne l'a pas incité aussi à la modération au niveau des relations entre cantons confédérés.

¹¹ *Ibid.*, p. 126.

¹² *Ibid.*, p. 112.

¹³ *Ibid.*, pp. 118-119.

¹⁴ MAILLARD 1954, p. 17, note 3.

¹⁵ CASTELLA 1922.

Il n'est pas possible d'entrer ici dans le labyrinthe des relations de Fribourg avec ses voisins proches et surtout avec Berne. Il nous paraît utile néanmoins d'en rappeler quelques étapes. Heid intervint une première fois comme médiateur en 1567 lorsque des troupes espagnoles traversèrent la Franche-Comté pour aller écraser le soulèvement des «gueux» protestants aux Pays-Bas. Fribourg hésitait à accorder sa protection à Genève et Heid fut envoyé en négociateur à Berne. Après la nuit de la Saint-Barthélemy (23-24 août 1572), il multiplia les efforts conciliateurs pour apaiser les ressentiments de Berne et négocier le passage de troupes fribourgeoises à Berne ou à Yverdon pour aller en France, passages qui avaient donné lieu à de regrettables incidents.¹⁶ Heid œuvra aussi vainement au renouvellement de la combourgeoisie entre les deux villes zähringiennes.¹⁷ Dès 1579 et l'arrivée du nonce Bonomio et des Jésuites en Suisse, Heid intervint positivement entre Berne et la Savoie, notamment lors de l'arrestation du nonce à Berne, en décembre 1580, et surtout lors de la crise de 1582 déclenchée par de nouvelles menaces du duc de Savoie. Heid était favorable à l'alliance de 1577 des V cantons centraux et de Fribourg avec la Savoie, mais s'opposa en 1582 à toute intervention militaire, à la fois pour des raisons personnelles – il touchait une pension du duc – et parce que Genève constituait, pour les marchands fribourgeois, la meilleure porte d'entrée en France.¹⁸

La tension entre Berne et Fribourg atteignit son paroxysme en 1586/1587. Emmenés par le curé de ville Sébastien Werro, les ultras renvoyèrent à Berne la lettre réversale de mai 1583 par laquelle Fribourg accédait à la demande de Berne d'étendre au Pays de Vaud la garantie des pactes fédéraux, et obligèrent les «pacifiques» à se rallier sous peine de destitution.¹⁹ Heid tenta d'apaiser le mécontentement général, mais son attitude se retourna contre lui. A l'été et à l'automne 1587, il fut l'objet d'une première série d'attaques et d'accusations non seulement en raison de sa politique temporisatrice vis-à-vis de Berne, mais aussi en relation avec l'alliance espagnole qui se préparait en coulisses au détriment de l'alliance française. Ce retournement de la situation diplomatique entraîna sa perte.

Jusque vers 1570, l'influence française était toute-puissante et indiscutable à Fribourg, qui apparaissait comme le canton le plus fidèle à la France. C'est à Fribourg en effet qu'avait été conclue la «Paix perpé-

**** Niklaus von Diesbach** (1511-1585), seigneur de Diesbach, du Grand Conseil 1535, bailli de Thonon 1537, bailli de Lenzbourg 1549, sénateur 1557, intendant de l'arsenal 1566, envoyé du canton de Berne dans les Diètes de la Confédération ainsi que dans les négociations entre Berne et la Savoie. En 1562, il leva un régime en faveur du prince de Condé malgré l'interdiction de Berne. Destitué, il retrouva déjà en 1564 son poste de sénateur. En 1579, il signa avec Beat-Ludwig von Mülinen le traité entre la France, Berne et Soleure pour la protection de Genève.
GHELLINCK VAERNEWYCK, *La Généalogie de la maison de Diesbach*, Gand 1921, pp. 755-761

¹⁶ MAILLARD 1954, p. 18, 21.

¹⁷ *Ibid.*, p. 26.

¹⁸ *Ibid.*, pp. 65-68.

¹⁹ *Ibid.*, p. 33, 39-41; CASTELLA 1922, pp. 322-324.

* **Jost Fégely**, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, seigneur de Cugy, souche des branches de Seedorf et de Vivy. DHBS, t. 3, p. 74

* **Ulrich d'Englisberg** (vers 1540-1602), bailli de Gruyère 1563, conseiller 1571. Officier au service de France, il participa aux batailles de Jarnac et de Moncontour. Il servit dans le régiment de Heid en 1585-1587, puis reprit du service en 1591. DHS, t. 2, 784

tuelle» (septembre et octobre 1516) entre François I^{er} et les Suisses, complétée en 1521 par un traité défensif qui assurait à la France des contingents réguliers au nombre de six à seize mille hommes. A Fribourg, Heid était à la tête du parti français qui comptait également l'avoyer Louis d'Affry, Jost Fégely* et Ulrich d'Englisberg.** En 1564, véritable victoire de la diplomatie française sur la diplomatie espagnole, l'alliance française fut aisément renouvelée par tous les cantons, à l'exception de Zurich et de Berne. L'artisan en fut l'avoyer Nicolas de Praroman, le collègue de Heid au gouvernement. En 1565, Fribourg renonça même à l'alliance des V cantons catholiques avec le pape Pie IV et demeura sourd, jusque vers 1587, aux propositions du roi d'Espagne Philippe II.

Mais à partir de 1570, Fribourg subit directement le contre-coup de la prépondérance espagnole et des luttes qui opposèrent la France à l'empire hispano-allemand. L'alliance française fut de plus en plus battue en brèche par l'Espagne et la diplomatie pontificale. Sous l'impulsion de Louis Pfyffer, les cantons catholiques s'éloignèrent de plus en plus de la France et se rapprochèrent de la Savoie et de l'Espagne. A Fribourg, les conseils étaient divisés entre partisans de la France et tenants d'un rapprochement avec la Savoie et l'Espagne. Bien qu'il ait été le compagnon d'armes de Louis Pfyffer en France, Heid demeura indéfectiblement attaché à l'alliance française et prit ses distances vis-à-vis de la politique du «Roi des Suisses» et des amis de Charles Borromée, qui soutenaient les Jésuites et voulaient favoriser le rapprochement avec les V cantons catholiques du centre et l'Espagne.

En dépit de cette sensible diminution de l'influence de la France, Fribourg demeura étroitement attaché à son alliée traditionnelle. L'alliance française était en veilleuse, mais elle pouvait être à tout moment réactivée. En 1580, Fribourg accepta d'assumer une caution de 80 000 écus.²⁰ En 1582, l'alliance fut renouvelée entre les sept cantons et la France, et même Berne décida d'y adhérer. Malgré ces signes d'apaisement, le cœur n'y était plus. A Fribourg comme dans les autres cantons catholiques, les esprits étaient divisés. Les uns accordaient leurs sympathies aux huguenots, d'autres au roi, d'autres encore au parti ultracatholique des Guise et de la Sainte-Ligue, soutenu par l'Espagne. En 1584, Henri III demanda une nouvelle levée, mais Lucerne et Fribourg penchèrent plutôt vers les Guise. Le vent avait tourné. Heid et Ulrich

²⁰ ROTT 1902, p. 238.

von Englisberg étaient favorables au roi Henri III et comptaient sur l'acceptation des V cantons. Fribourg se rallia à contre-cœur et autorisa le départ de Heid le 15 mai 1585.²¹

C'est dans ce climat de dénonciation et de méfiance réciproque que se prépara l'alliance espagnole. Fribourg s'y était longtemps opposé, notamment à cause des menaces que les rebelles protestants ou les troupes espagnoles faisaient planer sur la Franche-Comté dont les cantons suisses protégeaient la neutralité; la région était située sur la route de France et ses salines représentaient un intérêt économique majeur. Tandis que Soleure essayait de calmer le jeu, Fribourg se rapprochait de plus en plus des V cantons catholiques du centre, malgré les efforts contraires du parti français. Le 5 octobre 1586, les sept cantons catholiques resserrèrent leurs liens par la «Ligue d'Or» ou «Ligue Borromée», qui aggrava la division de la Confédération en deux camps confessionnels irréductibles. Le 4 mars 1588, Fribourg adhéra à l'alliance des cantons catholiques avec Philippe II, roi d'Espagne, signée en mai 1587.

Ce spectaculaire revirement diplomatique avait été obtenu avec beaucoup de peine en raison des luttes intenses que se livraient les partis en présence. D'un côté, les milieux hispano-savoyards exploitaient les difficultés récurrentes des régiments suisses en France – la faim, les atermoiements du roi, les retards dans les paiements – pour réclamer leur rapatriement immédiat. De l'autre, le parti français avec Heid à sa tête ne réussit pas à empêcher l'alliance espagnole, mais soutenait les troupes catholiques qui avaient passé du roi Henri III, assassiné en 1589, au service du roi de Navarre, le futur Henri IV, encore huguenot.

Malgré ce rapprochement avec l'Espagne, Fribourg demeura très circonspect dans la «guerre des trois Henri» (le roi de France, le roi de Navarre et le duc de Guise), qui déchira la France de 1587 à 1590. Le 17 juin 1588, Heid fit partie de la députation des cantons catholiques chargée de s'interposer entre le roi et le duc de Guise pour éviter de relancer les cantons suisses dans une lutte confessionnelle.²² En 1589, l'avoyer fut également chargé de se rendre en France pour réclamer le remboursement de 100 000 écus prêtés.²³ Heid prit congé en février et fut de retour à Fribourg en mai. La situation était extrêmement confuse, Fribourg avait encore des troupes en France en dépit des plaintes du curé de ville

²¹ *Ibid.*, p. 265-267; AEF, MC, n° 129, 15 mai 1585. En outre: AEF, Papiers de France; AFS, Berne, copies des Archives du Ministère des Affaires étrangères, des Archives Nationales et de la Bibliothèque Nationale à Paris; BPU Neuchâtel, Fonds Edouard Rott.

²² AEF, MC, n° 135, 17 juin 1588; Rr 1, 17 juin 1588.

²³ AEF, MC, n° 137, 1er février 1589; Rr 1, 1er février.

Sébastien Werro, qui exigeait du Conseil leur retour.²⁴ Fribourg se tint aussi prudemment à l'écart du conflit de 1589-1590 entre Berne et la Savoie. C'est dans ce contexte particulièrement critique que se situe l'ultime campagne militaire de Heid en France; elle marque le point culminant de ces luttes impitoyables, à Fribourg, entre parti français et parti hispano-savoyard, qui coûteront à l'avoyer sa place au Conseil.

Après l'assassinat d'Henri III et la conversion d'Henri IV au catholicisme, la situation s'améliora progressivement entre la France et la Suisse. Suite au désastre de l'Invincible Armada (1588) et à la mort de Philippe II (1598), la décadence de l'Espagne s'accrut rapidement, ce qui favorisa l'alliance française. L'attitude conciliante du nouveau roi entraîna le retour à une seule alliance, conclue avec le plus grand nombre de cantons, catholiques et protestants. Le 2 janvier 1602, ces derniers renouvelèrent et complétèrent l'alliance française par toute une série de clauses d'ordre économique et juridique.²⁵ L'alliance hispano-suisse fut néanmoins reconduite en 1604 au grand dam de l'ambassadeur de France en Suisse, Louis Le Fèvre de Caumartin, qui écrivit de Soleure au chancelier du royaume Pomponne de Bellièvre, le 1^{er} octobre 1605: «C'est une playe quilz ont fait les uns sans y penser et les autres pour n'avoir point eu asses de soin de leur honneur. Elle commence de leur être fort sensible.»²⁶

LES CAMPAGNES MILITAIRES DU COLONEL HEID EN FRANCE

Heid fit ses premières armes comme lieutenant de Louis Pfyffer. Il s'illustra lors de la retraite de Meaux (1567), puis se fit remarquer à Jarnac et à Moncontour (1569). Il fut un des premiers colonels à posséder un régiment au service de la France; il en leva trois entre 1570 et 1587. En 1574, il fut créé chevalier par le roi Charles IX. En 1591, au plus fort des luttes de Henri IV et de la Ligue, il leva un quatrième régiment malgré l'interdiction du gouvernement de Fribourg et rentra définitivement à Fribourg en août 1598.²⁷

Les 29 lettres envoyées à Heid et à son second fils peuvent être réparties en deux groupes. Le premier et le plus important, soit les lettres 1 à 22, concernent essentiellement les campagnes militaires de Heid en France. Elles contiennent surtout des ordres sur les opérations à entreprendre,

²⁴ AEF, MC, n° 139, 12 et 13 mars 1590.

²⁵ J. DIERAUER, *Histoire de la Confédération suisse*, t. 3: 1516-1648, Lausanne 1910, pp. 470-484.

²⁶ BPU Neuchâtel, Fonds Edouard Rott, Correspondance politique, 8 RO I/29, fol. 104.

²⁷ DU PARC 1940, pp. 101-103.

mais touchent aussi au problème lancinant des retards dans les paiements et à la juridiction des troupes suisses en France. Les cinq premières, soit les plus anciennes, soulèvent également des questions d'ordre politique et diplomatique, preuve qu'à l'étranger le colonel Heid n'était pas seulement perçu comme le propriétaire d'un régiment, mais aussi comme l'avoyer régnant de la ville-Etat de Fribourg. Le second groupe, soit les lettres 23 à 29, ont trait à la garnison fribourgeoise du fort de Barraux. Bien que seules 17 des 29 lettres soient conservées et transcrites intégralement, les commentaires qui suivent portent sur toutes, y compris celles dont le contenu n'est connu que grâce aux annotations des archivistes. Pour des raisons de clarté, l'analyse suit la chronologie des lettres et des campagnes militaires de Heid.

La première en date est une missive du roi Charles IX, envoyée de Moulins, le 10 janvier 1566 (lettre 1), aux avoyers Nicolas de Praroman et Jean de Lanthen-Heid. Elle concerne l'alliance avec le nouveau pape Pie V, élu le 7 janvier. L'année précédente, conformément à son rôle d'arbitre dans la politique fédérale et aussi par crainte d'irriter Berne, Fribourg était demeuré à l'écart de l'alliance des V cantons catholiques du centre avec le pape Pie IV. Le traité ne fut pas renouvelé par ses successeurs et Fribourg se laissa persuader par les ambassadeurs français de renouveler à fin 1564 l'alliance avec la France qui tenait à se réserver l'exclusivité du recrutement pour les armées du roi dans les cantons catholiques.

Aucune lettre n'illustre la campagne de 1570. Les deux régiments comprenaient au total 26 enseignes comptant 7 800 hommes. Le régiment des cantons forestiers était commandé par Christoph Schorno, ancien landamman de Schwyz; Heid était à la tête du régiment des villes. Haffner, l'enseigne des deux régiments, le décrit comme un «homme brillant et courageux». Les troupes quittèrent la Suisse le 22 mars et participèrent à la bataille d'Arnay-le-Duc. Elles furent licenciées en octobre 1570, après deux mois de marches forcées épuisantes.²⁸

Une seule lettre concerne la campagne de 1573. La levée avait été accordée en décembre 1572, au total 6 000 Suisses et Grisons, soit 23 enseignes commandées par les colonels Lanthen-Heid et Hans Tammann de Lucerne. Les troupes quittèrent Saint-Jean-de-Losne où avait eu lieu la

²⁸ Sur la campagne de 1570, voir SEGESSER 1880. Le mot de Haffner figure à la p. 603: «gar ein herrlicher, dapferer Mann.» Voir aussi AEF, Papiers de France, 1569-1575, lettres de Heid à Fribourg, 11 août et 18 septembre 1570.

revue le 11 avril et arrivèrent à Orléans le 2 mai, puis à La Rochelle le 23 mai.²⁹ Après la capitulation de ce bastion du protestantisme (juin), les troupes suisses furent envoyées en Guyenne, puis en Provence et dans le Dauphiné où elles arrivèrent à Livron le 16 octobre. Épuisées, privées de solde depuis deux mois, elles refusèrent d'aller plus loin et de servir plus longtemps. A fin novembre, les deux régiments furent licenciés, les paiements renvoyés à plus tard.³⁰

La lettre du 9 juillet 1573 (lettre 2) est directement liée au siège de La Rochelle et au chef de l'armée royale, le duc d'Anjou, le futur Henri III. En mai 1573, il avait été élu roi de Pologne grâce aux intrigues de sa mère, Catherine de Médicis, et au soutien des réformés polonais. Après la capitulation de La Rochelle (juin 1573), le duc d'Anjou donna quelques satisfactions aux huguenots par l'édit de Boulogne (juillet 1573), puis décida de partir pour son royaume. La lettre que le duc d'Anjou adressa à Heid, le 9 juillet 1573, du Camp de Nieuil près de La Rochelle, trouve dans cette circonstance son explication. En prévision de ce voyage en Pologne, le futur Henri III tenait à s'assurer les services du colonel Heid, réputé pour son efficacité et sa fidélité à la couronne de France. Heid n'aura d'ailleurs pas à s'acquitter de cette mission. Début septembre, le duc d'Anjou reçut enfin le laissez-passer demandé et décida de renoncer à passer par Lyon et de se rendre dans son nouveau royaume sur lequel il ne régna d'ailleurs que quatorze mois (1573/1574). La lettre du roi Henri III à Heid du 21 avril 1576 (lettre 3) se situe dans le cadre du rapprochement des cantons catholiques et de la Savoie qui aboutira au traité de 1577. Le service du roi devenait de plus en plus dur: les régiments se trouvaient dans un état pitoyable, la mortalité décimait les effectifs, les retards dans les paiements s'accumulaient, les capitaines menaçaient de rentrer au pays avec leurs soldats. Emmenés par Louis Pfyffer, les V cantons du centre multiplièrent les obstacles à une nouvelle levée et proposèrent d'envoyer une députation pour obtenir du roi les pensions et les soldes arriérées. Fribourg finit par céder à l'impatience des capitaines et empêcha même Heid de se joindre à la députation qui séjourna à Paris du 6 mars au 17 mai 1575. Heid accomplit encore une mission auprès du roi au printemps 1576, mais sans grand succès.³¹ L'édit de Beaulieu (6 mai 1576), par lequel Henri III faisait aux protestants des concessions importantes, accrut encore l'hostilité des cantons catholiques à l'égard de la France. Ces événements ne pouvaient que favoriser

²⁹ AEF, Papiers de France, 1569-1575, lettre de Hans Heid, Humbert Tschachtly et Peter Krummenstoll à Fribourg. La Rochelle, 10 juin 1573.

³⁰ Sur la campagne de 1573, SEGESSER 1880, t. 2, pp. 202-217; MAILLARD 1954, pp. 79-80. Voir aussi AEF, Papiers de France, 1569-1575, lettres de Heid, Umbert Tschachtly et Peter Krummenstoll à Fribourg, 5 mai, 10 juin, 24 juillet, 8 septembre, 10 et 16 octobre 1573.

³¹ MAILLARD 1954, pp. 88-90.

les négociations en cours entre Fribourg et le duc de Savoie.³² C'est sans doute pour prévenir une telle éventualité que Henri III pria Heid, le 21 avril 1576, de ne conclure «aucuns articles contraires à notre alliance et traictez communs» (lettre 3). La mise en garde ne suffira pas. Le 5 mai 1576, Fribourg refusa au roi un nouveau prêt, en dépit de la lettre du roi à Heid du même jour le priant de le secourir «par prest des sommes et de la caution dont vous requerra de notre part le seigneur d'Autefort» (lettre 4). Preuve de l'insistance de la France sur cette question, le roi Henri III adressa le même jour, à l'avoyer et Conseil de Fribourg, une lettre pratiquement identique quant au contenu à celle envoyée à Heid.³³ De guerre lasse, l'ambassadeur ordinaire du roi, Jean de Bellièvre, Sr de Hautefort, quitta la Suisse en novembre 1576. Les rapports entre Fribourg et l'ambassadeur de France furent suspendus. Le 5 mai 1577, les cantons catholiques du centre conclurent une nouvelle alliance avec la Savoie. Fribourg ne s'y rallia toutefois qu'à la fin de l'année suivante, au terme de négociations difficiles et moyennant la renonciation du duc de Savoie au comté de Romont. Comme le montre la missive d'Henri III à Heid du 30 novembre 1577 (lettre 5), le roi de France tenta jusqu'au dernier moment d'entraver la conclusion d'une telle alliance. Mais l'enjeu était de taille – la conservation des terres conquises en 1536 – et Fribourg se résolut à entrer dans l'alliance avec la Savoie en dépit de ses réticences et non sans réserver formellement l'alliance française. La cérémonie eut lieu dans la cathédrale de Saint-Jean, à Turin; Fribourg y était représenté par Jean de Lanthen-Heid.

Si les services en France de 1570 et 1573 sont peu présents dans nos lettres, la difficile et longue campagne de 1585 et 1586 est largement représentée avec 14 missives du roi Henri III, dix pour l'année 1585 et quatre pour l'année suivante. Elles sont d'autant plus précieuses qu'elles permettent de suivre presque pas à pas l'itinéraire emprunté par les régiments des colonels Rudolf Reding (Schwyz) et Lanthen-Heid, qui se mirent en marche pour la France à la mi-mai 1585. Le régiment de Heid traversa le territoire bernois en direction de Gex, puis franchit le col de Cluses. Le 26 mai, le roi exprima à Heid sa satisfaction en apprenant l'avancement de ses troupes et lui envoya le sieur de Mandelot, gouverneur de Lyon, avec de nouvelles instructions (lettre 6). A Montluel, où les troupes arrivèrent à fin mai, Heid reçut un nouveau message du roi qui lui réitéra son contentement et lui envoya le maréchal d'Aumont

* Christophe Raget (1544-1591), podestat des Grisons à Teglio, en Valaisine, de 1569 à 1571, Ammann de Thuis, avocat-général de nombreuses querelles judiciaires, délégué de la Ligue supérieure en Suisse et à l'étranger (Feldkirch, Florence, Venise et Rapperswil). À partir de 1584, suite au décès de son épouse, il accomplit encore une carrière militaire: capitaine lors de l'intervention des Grisons à Chiavenna en 1585, capitaine dans le régiment de Lanthen-Heid de 1585 à 1587, capitaine d'une enseigne au service du roi Henri III de 1587 à 1588, capitaine au régiment Gallati lors de la journée des barricades à Paris (11 mai 1588). Son fils Hecquiel servit également en France de 1589 à 1607. *Recherches Historiques* 2003, pp. 371-393.

³² CASTELLA 1922, pp. 313-319, et 1917/21, pp. 425-533.

³³ AEF, Lettres des rois de France, boîte 2.

chargé de veiller à la sécurité et à l'entretien des troupes (lettre 7). Il reçut au même moment une délégation des Guise auquel il fit comprendre sa ferme détermination à poursuivre sa marche.³⁴ Jusqu'au 7 juin, les troupes des deux régiments se rassemblèrent à Lyon où elles prirent leurs quartiers à l'extérieur de la ville et firent leur revue le 10 juin. Puis le maréchal d'Aumont accompagna et commanda les régiments suisses jusqu'à Roanne sur la Loire où ils arrivèrent le 18 juin et où ils furent enfin rejoints par le duc de Montpensier et gouverneur du Dauphiné, ainsi que par le duc de Joyeuse, avec l'artillerie et une forte cavalerie (lettre 8). Entre-temps, le duc de Guise s'était dirigé vers Paris – le 21 mars, il s'emparait de Châlon-sur-Saône et le 31, la Ligue lançait un manifeste à Henri III et au roi de Navarre –, tandis que son frère le duc de Mayenne marchait sur Montargis. Toute la France septentrionale entrait en ébullition. Dès le 21 juin, les troupes suisses reçurent l'ordre de marcher sur Paris. D'après les rapports de Heid à Fribourg, elles arrivèrent à Etampes vraisemblablement dans la première semaine de juillet, soit durant la difficile période des négociations avec les Ligueurs qui aboutit à l'édit de Paris (18 juillet), lequel supprima tous les droits des huguenots. Le 15 juillet, trois jours avant la signature de la paix, Henri III exprima une nouvelle fois à Heid l'espoir de pouvoir compter sur ses services (lettre 9). Quelques jours plus tard, en écho à cette démarche, il invita les colonels Reding et Heid aux fêtes organisées à Paris à l'occasion de la signature de l'édit du 18 juillet.³⁵

Le 17 août, conformément aux dispositions mises au point dans le cas d'une éventuelle guerre contre les huguenots, les deux régiments stationnés à Etampes furent séparés. Le régiment commandé par Reding marcha en direction de la Guyenne où, sous les ordres du duc de Mayenne et du maréchal de Matignon, il combattit le roi de Navarre. Quant au régiment de Heid, le roi le conserva pour sa garde personnelle, preuve de la confiance qu'il avait en ses sentiments loyalistes à un moment où les cantons de Berne, Zurich, Bâle et Schaffhouse ainsi que Bienne s'apprêtaient à rappeler leurs soldats, suite à la paix avec les huguenots. Le régiment arriva à Meaux le 23 août et fut passé en revue le 26. Le 27 septembre, Henri III ordonna à Heid de détacher quatre enseignes de son régiment pour accompagner un train d'artillerie et de munitions destiné au duc de Mayenne jusqu'à Orléans où il recevrait d'autres instructions (lettre 10); le détachement, qui comprenait quatre enseignes, respective-

³⁴ AEF, Papiers de France, 1569-1575, lettre de Hans Heid, Humbert Tschudy et Peter Kruggermann à Fribourg, La Roche, 10 juin 1573.

³⁵ Sur la campagne de 1575, Succession 1880, t. 2, pp. 202-217; Maulard 1974, pp. 79-83. Voir aussi AEF, Papiers de France, 1569-1575, lettres de Heid, Humbert Tschudy et Peter Kruggermann à Fribourg, La Roche, 10 juin 1573.

³⁴ AEF, Papiers de France, Heid à Fribourg, 30 mai 1585.

³⁵ AEF, Papiers de France, 1576-1595, Heid à Fribourg, 29 août 1585.

ment de Fribourg, Soleure, Valais et des Grisons, fut placé sous le commandement du capitaine fribourgeois Ulrich d'Englisberg. Le 10 octobre, le roi lui ordonna de s'acheminer sans délai avec son régiment à Etampes (lettre 11), ordre qu'il renouvela le 14 (lettre 12). Le 16, le roi ordonna aux quatre enseignes de Suisses arrivées à Etampes, où elles attendaient l'artillerie, de se rendre à Orléans pour rejoindre le duc de Joyeuse (lettre 13). Ce dernier leur ordonna non pas de poursuivre sur Orléans, mais de se rendre immédiatement avec lui à Blois, puis à Saumur où il retrouva le régiment de Heid qui, entre-temps, avait reçu un ordre identique. Le régiment restera 14 jours à Saumur, puis il reçut l'ordre de se rendre à marches forcées à Tours (lettre 14). Le 24 octobre, le roi chargea le colonel Heid de se tenir prêt à secourir si nécessaire son beau-frère le duc de Joyeuse (lettre 15). Le 17 novembre, les troupes de Heid se déplacèrent de Tours à Poitiers où elles reçurent l'ordre de se rendre en Guyenne en passant par Châtellerauld et Pressigny pour rejoindre le duc de Mayenne et le régiment de Reding (lettre no 16).

Selon Segesser, à partir de cette date, nous ne disposons plus d'aucun rapport direct quant à la marche du régiment de Heid. De ce point de vue, les quatre lettres d'Henri III à Heid des 26 janvier, 15 juillet, 24 septembre et 10 octobre 1586 comblent une lacune, ce qui les rend d'autant plus précieuses, même si elles ne concernent pas directement les opérations militaires et même si deux d'entre elles n'existent que sous la forme d'un résumé succinct. A Poitiers, les troupes du duc de Mayenne, qui avait également sous ses ordres les deux régiments suisses, se réunirent à celles du maréchal de Matignon et repoussèrent le roi de Navarre au-delà de la Garonne et de la Dordogne. Décimées par le froid et les maladies, les troupes suisses étaient placées dans une position de plus en plus difficile. De plus, si l'on en croit Segesser, le roi avait secrètement donné l'ordre au maréchal de Matignon d'éviter tout choc décisif avec les Guise dont il redoutait le regain de popularité en cas de succès sur les armées royales. La guerre s'étira ainsi en combats incertains, réduisant les troupes suisses à l'inactivité. Les quatre lettres du roi Henri III à Heid de l'année 1586 illustrent cette situation délétère. Au début de l'année, le roi renvoya trois enseignes grisonnes et les autres troupes suisses protestantes (lettre 17). L'affaire du capitaine des Grisons Christophe Ragett*, destitué de son poste sans avoir été ni entendu ni jugé selon les règles propres aux régiments suisses en France (lettres 18 et 19), est sans doute

* **Christophe Ragett** (1544-1591), podestat des Grisons à Toglio, en Valteline, de 1569 à 1571, Ammann de Thusis, avocat dans de nombreuses querelles judiciaires, délégué de la Ligue supérieure en Suisse et à l'étranger (Feldkirch, Florence, Venise et Rapperswil). A partir de 1584, suite au décès de son épouse, il accomplit encore une carrière militaire: capitaine lors de l'intervention des Grisons à Chiavenna en 1585, capitaine dans le régiment de Lanthen-Heid de 1585 à 1587, capitaine d'une enseigne au service du roi Henri III de 1587 à 1588, capitaine au régiment Gallati lors de la journée des barricades à Paris (11 mai 1588). Son fils Hercule servit également en France de 1589 à 1601.
Bündner Monatsblatt 2005, pp. 371-393.

à mettre en relation avec ce renvoi. En octobre, les colonels Reding et Heid menacèrent de quitter la Guyenne si les troupes n'étaient pas payées, ce que le roi rejeta et tenta d'éviter une fois de plus en multipliant les promesses de paiement (lettre 20).

Nous ne disposons pas d'autres indications sur le sort des deux régiments Reding et Heid auxquels s'était joint le régiment Gallati, chargé plus spécialement de soumettre les huguenots en Dauphiné et en Provence. Selon Segesser, les trois régiments furent licenciés à la fin de l'année 1586, les troupes ayant décidé de rester volontairement sur place constituant le noyau d'un nouveau régiment.

En 1591, Heid leva un quatrième régiment malgré l'opposition du gouvernement de Fribourg, hostile au roi Henri IV et favorable à la Ligue. Il fut destitué de sa charge d'avoyer, il perdit sa place au Conseil et vit ses biens confisqués.³⁶ Deux lettres illustrent cette ultime et longue campagne au service du roi Henri IV. Le 17 septembre, le régiment non autorisé dont l'un des capitaines était Antoine Meister entra au service du roi de Navarre, le futur Henri IV.³⁷ Le 22 novembre, Heid et son régiment entrèrent en France. En 1593, il était au siège de Dreux et à l'abjuration du roi, à Saint-Denis, le 25 juillet. La situation des troupes suisses ne cessait d'empirer; les arriérés de soldes augmentaient. Le roi s'en justifia en évoquant l'éloignement de ses troupes, tout en assurant avoir pris les dispositions utiles en vue d'un versement (lettre 21). A Meaux, les agents du roi versèrent effectivement aux troupes suisses l'avance annoncée. Le 27 février 1594, le régiment de Heid assista au sacre du roi Henri IV à Chartres et prit part à la prise de Paris, puis guerroya en Bretagne où il participa au siège du château de Courlais. Le 9 avril 1594, Heid annonça au Conseil de Fribourg que le roi Henri IV était maître de Paris et voulait maintenir la religion catholique.³⁸ En 1595, Heid combattit avec le corps du baron de Guimer près de Quimperlé et participa à la prise de Quintin sur les Ligueurs bretons. Les trois régiments suisses commandés par Gaspard Gallati, Balthazar de Grissach et Jean de Lanthen-Heid furent licenciés le 2 mai 1598, après la paix de Vervins.³⁹

Entre-temps, les choses s'étaient arrangées pour Heid. Le 20 avril 1594, le duc de Nevers, qui avait sollicité des officiers fribourgeois à prendre du service en France, demanda son «aggraciation» et sa réintégration

³⁶ AEF, MC, n° 141, 1591: 16 août; 10, 17 et 29 septembre; MC, n° 142, 1593: 12 juin; 5 et 12 août; MC, n° 145, 1594: 3 février; 9, 20, 21 avril; 3 novembre; MC, n° 148, 1597: 25 juin; MC, n° 149, 1598: 14 juillet; 4 août. AEF, Rr 1, mêmes dates. La destitution de l'avoyer Jean de Lanthen-Heid, sa réintégration dans le poste de conseiller et son retour triomphal dans sa patrie soulèvent toute une série de questions d'ordre politique et juridique fort intéressantes qu'il ne nous a pas été possible d'élucider en vue de cette publication.

³⁷ AEF, Répertoire Schneuwly, 17 septembre 1591. Schneuwly donne cette date en se basant sur un acte du 12 juillet 1598 par lequel la France reconnaît devoir à Antoine Meister, capitaine d'une enseigne de 300 hommes à pied, dans le régiment de Heid au service de France, la somme de 40 654 écus 55 sols tournois «pour le restant de la solde et appointement de la dite compagnie depuis le 17 septembre 1591, date de leur entrée au service de Sa Majesté jusqu'au 23 du présent mois de juillet 1598, époque de leur licenciement.»

dans ses biens et celle de ses créanciers.⁴⁰ Le 21 avril, le Grand Conseil ne prit aucune décision.⁴¹ Le 3 novembre, l'avoyer Meyer, toute la parenté et les amis du colonel implorèrent la grâce des autorités en se réclamant de la lettre du duc de Nevers. Eu égard à ces démarches et en considération des motifs ayant conduit Heid à servir le roi Henri IV, le Grand Conseil lui accorda le même jour la grâce et la remise de la peine de prison et des amendes qui lui avaient été infligées.⁴² Le 25 juin 1597, sur pression du duc de Nevers, le colonel Heid fut réhabilité et retrouva sa place de conseiller.⁴³ Le 4 août 1598, l'avoyer d'Affry annonça au Grand Conseil le retour de Heid avec son enseigne.⁴⁴ Les conseillers lui réservèrent un accueil triomphal «en tirant du haut des tours et en allant à sa rencontre avec une garde de tireurs».⁴⁵

LA COMPAGNIE FRIBOURGEOISE DU FORT DE BARRAUX

Les lettres 23 à 29 concernent plus spécialement Ulman*, le fils légitimé du colonel Heid, et la garnison fribourgeoise du fort de Barraux. Le village de Barraux est situé dans la partie supérieure de la vallée du Grésivaudan, à 22 km de Chambéry et à 35 km de Grenoble. Le fort fut construit en 1597 sur le plateau du même nom par le duc de Savoie Charles-Emmanuel le Grand et faisait partie d'un ensemble fortifié remontant au Moyen Age. Il était dirigé contre son adversaire le roi de France mais, à peine érigé, il fut pris par celui-ci⁴⁶ dans la nuit du 15 mars 1598. Le fort fut occupé par une garnison française puis, peu après, par une compagnie fribourgeoise, commandée par Jean de Lanthen-Heid. On se souvient en effet qu'en 1598, après la paix de Vervins (2 mai), Henri IV avait licencié les trois régiments suisses de Gallati, Grissach et Heid. Toutefois, en récompense des services rendus, Henri IV avait conservé à chaque colonel sa compagnie forte de cent hommes. Selon Y. du Parc, la première mention d'une compagnie fribourgeoise au fort de Barraux remonte à 1603, mais, vu son âge, le vieux colonel Heid n'y est vraisemblablement jamais allé et n'a commandé la compagnie qu'à titre nominatif, le commandement effectif étant exercé par son second fils, Ulman.

Les sept lettres relatives à cette garnison semblent confirmer cette hypothèse. Par lettre du 27 février 1603, adressée au secrétaire d'Etat Lesdiguières et sur sa recommandation, le roi Henri IV accorda à Ulman

* **Ulman Heid**
(vers 1565-1630), fils naturel légitimé de l'avoyer Jean de Lanthen-Heid, seigneur de Cugy, des Deux-Cents 1616-1617, des Soixante 1617-1620, du Petit Conseil 1620, capitaine de la garnison fribourgeoise envoyée à Barraux, de 1603 à sa mort en 1630.
Site généalogique et héraldique du canton de Fribourg

³⁸ AEF, MC, n° 145, 9 avril 1594.

³⁹ Sur la campagne illégale de Heid de 1591 à 1598, DU PARC 1940, pp. 101-103. La date du licenciement figure également dans: AEF, MC, n° 149, 25 juin 1598.

⁴⁰ AEF, MC, n° 145, 20 avril 1594.

⁴¹ *Ibid.*, 21 avril 1594.

⁴² *Ibid.*, 3 novembre 1594.

⁴³ AEF, MC, n° 148, 25 juin 1597.

⁴⁴ AEF, MC, n° 149, 4 août 1598.

⁴⁵ *Ibid.*, 11 août 1598.

⁴⁶ En fait, par François de Bonne (1543-1626), duc de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, dernier connétable de France.

Heid, en garnison au fort de Barraux, la survivance de la charge en cas de décès de son père (lettre 23). Le brevet de «capitaine d'une compagnie de cent hommes de guerre à pied suisses de ses gardes» suivit, sur parchemin, en date du 3 mars 1606 (lettre 25), ainsi que la capitulation proprement dite comprenant les points habituels: composition de la compagnie, solde du colonel, des capitaines et des soldats, juridiction et discipline (lettre 26). Le 5 janvier 1610, le roi confirma à Ulman Heid le commandement qui avait appartenu à son père décédé. La lettre est rédigée non pas sur papier, mais sur parchemin, pour montrer l'importance de cette nomination (lettre 28). Entre-temps, le fils avait déjà eu l'occasion de faire ses preuves au service du roi, puisque par lettre du 16 octobre 1605, Henri IV demanda que les gens de guerre de la garnison fribourgeoise du fort de Barraux détachés à Orange, en Avignon, demeurent dans cette place (lettre 24) où ils resteront jusqu'à fin novembre (lettre 27). En date du 20 juin 1610, le nouveau roi Louis XIII confirma à son tour le maintien du capitaine Ulman Heid comme colonel de la compagnie stationnée à fort Barraux (lettre 29).

M. M.

Bibliographie

Bernard BARBICHE, Monique CHATENET (dir.), *L'édition des textes anciens XVI^e-XVIII^e s.*, Paris 1993

Gaston CASTELLA, *Histoire du canton de Fribourg*, Fribourg 1922

– «Un mémoire inédit du chancelier François Gurnel», dans: *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg* 11 (1917/1921)

André MAILLARD, *La Politique fribourgeoise à l'époque de la Réforme catholique (1564-1588)*, Fribourg 1954

André-Jean MARQUIS, *Le Collège Saint-Michel de Fribourg (Suisse). Sa fondation et ses débuts, 1579-1597*, Fribourg 1969

Yves DU PARC, «La garnison fribourgeoise du fort de Barraux», dans: *Annales fribourgeoises* 28 (1940), pp. 89-108, 151-160, 161-166; 29 (1941), pp. 13-23, 48-62, 71-82

Edouard ROTT, *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses, de leurs alliés et de leurs confédérés*, t. 2: 1559-1610, Berne 1902

Peter RÜCK, «Die Entstehung der narchreformatorischen Dekanal Jurisdiktion in der Diözese Lausanne», dans: *Zeitschrift für Schweizerische Kirchengeschichte* 59 (1965), pp. 295-300

Philipp VON SEGESSER, *Ludwig Pfyffer und seine Zeit. Ein Stück französischer und schweizerischer Geschichte. Bd. 1: die Schweizer in den drei ersten französischen Religionskriegen, 1562-1570*, Berne 1880

Josef VAUCHER, *Propst Schneuwly und die katholische Reform in Freiburg im Uechtland*, mémoire de licence, Fribourg 1961

Diets catholiques de la Confédération. Étude sur la période de 1562 à 1570. Rapport du groupe de travail de l'Office fédéral de la culture, Berne, 1998. Je remercie Michel et Jean-François Berset, à Bellinz, de m'avoir communiqué ces renseignements et bon nombre d'autres informations utiles sur Jean III Herzog de Savoie et le mariage de son fils César.